

ENTRETIEN AVEC AMÉLIA LAKRAFI

Députée des français établis hors de France



La députée Amélia Lakrafi était invitée à la rencontre franco-allemande organisée par Europartenaires et le bureau parisien de la Friedrich-Ebert-Stiftung, qui portait sur la contribution de l'Allemagne et de la France au nouveau partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique

POUR VOUS QUI CONNAISSEZ BIEN LE TERRITOIRE AFRICAIN, QUEL EST L'ENJEU PRINCIPAL D'UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET L'AFRIQUE ?

Les enjeux sont bien entendu considérables puisqu'il s'agit de renouveler la relation entre notre Union européenne de près de 500 millions d'habitants, composée d'États très développés mais en mal de croissance à un continent immense de plus d'1,2 milliard d'habitants jeunes, qui est en plein développement. Les enjeux économiques, politiques et sécuritaires sont donc considérables de part et d'autre de cet espace qui n'est séparé que par la petite mer Méditerranée. D'autres acteurs comme la Chine ont bien compris l'intérêt d'investir massivement en Afrique dont ils sont pourtant fort éloignés géographiquement et culturellement. Nous devrions capitaliser sur notre proximité géographique et culturelle (n'oublions pas que les pays africains composent la majeure partie de l'espace francophone !) et nos liens qui sont, pour le meilleur ou pour le pire, multiséculaires. Il est évident que l'espace de la Méditerranée et de l'Afrique constituent notre relais de croissance futur ; toute notre chaîne de valeur commerciale et industrielle devrait être repensée sur le moyen/long terme en direction de notre sud. Un nouveau partenariat permettra de développer les conditions de notre sécurité, de notre croissance économique de demain. Mais il doit aussi veiller à prendre en compte le point de vue de nos partenaires africains, à accompagner l'Afrique dans son développement en veillant à répondre à ses besoins et pas uniquement à nos propres impératifs. On me dit souvent lors de mes déplacements en circonscription que notre aide au développement ne répond pas forcément aux besoins exprimés sur le terrain même si je salue les très notables évolutions d'organismes tels que l'AFD et Proparco depuis plusieurs années dans leur politique à l'égard de l'Afrique.

CETTE NOUVELLE FORME DE COOPÉRATION DOIT-ELLE S'APPUYER SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE ? SI OUI, COMMENT ?

La société civile est de plus en plus active en Afrique. Au fur et à mesure que des progrès économiques et démocratiques sont réalisés, les citoyens sont en capacité de ne plus uniquement penser à leur situation économique voire à leur survie mais à l'intérêt général ou à de grands idéaux et objectifs qu'ils peuvent avoir pour leur pays, pour leurs enfants. Il faut en effet avoir des perspectives d'évolution et d'espoir pour qu'émerge une société

civile et aujourd'hui, il y en a. Donc, il faut bien entendu s'appuyer sur la société civile mais ne pas oublier qu'en Afrique, les structures sociales traditionnelles sont le plus souvent encore bien vivantes et qu'il faut les prendre en considération. Le chef de village compte en Afrique ! Par ailleurs, il faut aussi s'appuyer sur les mouvements politiques existants ou émergents qui veulent changer les choses. Le cliché veut que les partis politiques soient tous corrompus en Afrique mais de nombreux partis ou mouvements politiques veulent sincèrement faire bouger les lignes.

CONSIDÉREZ-VOUS QUE DES INSTITUTIONS PROPRES À LA MISE EN ŒUVRE DE CE PARTENARIAT RENOUVELÉ ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE SONT NÉCESSAIRES ?

Les instruments utilisés pour la mise en place de partenariats dans des domaines si divers et entre des territoires comptant tellement d'États sont nécessairement lourds et mobilisent une importante bureaucratie. Parfois elle est nécessaire pour régler chaque détail, veiller à ce que chacun respecte ses engagements et que les décisions communes sont bien mises en place sur le terrain. Mais parfois elle est si pléthorique qu'elle freine l'impulsion politique qu'elle est censée mettre en œuvre. Faut-il ajouter de nouvelles institutions à celles qui sont déjà existantes au risque de « rajouter une couche au mille-feuilles » ? Je le crois s'il s'agit d'une structure ayant assez d'agilité pour inspirer les grandes impulsions et faire des propositions concrètes. En ce sens, la proposition de fondation Verticale AME est intéressante. Bien entendu, il faudrait voir comment l'insérer institutionnellement dans les dispositifs prévus par l'accord pour que ses recommandations soient suivies d'effet.

VOTRE CIRCONSCRIPTION ENGLOBE UN GRAND NOMBRE DE PAYS AFRICAINS, PENSEZ-VOUS QU'IL FAUT LES CONSIDÉRER INDIVIDUELLEMENT OU COMME UNE ENTITÉ À L'ÉCHELLE CONTINENTALE ?

Ma circonscription est effectivement constituée d'un très grand nombre d'États africains 38 pays sur 49 sont en effet situés en Afrique (les 11 autres pays sont situés au Moyen-Orient). Par ailleurs, je connais très bien aussi les États d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, où mes activités professionnelles de cheffe d'entreprise m'ont conduite à de nombreuses reprises avant mon mandat. Bien entendu, il serait surprenant de considérer l'Afrique comme un seul et même ensemble, ce continent immense, même s'il est confronté dans certaines grandes régions à des problématiques similaires, est d'une diversité absolue. En revanche, je salue les grandes initiatives qui ont permis aux pays du continent africain de se structurer politiquement et économiquement, un peu comme nous l'avons fait nous-mêmes avec nos partenaires européens. Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, nous voyons bien que seuls des blocs puissants sont susceptibles de peser sur les affaires du monde et de négocier au mieux leurs intérêts économiques. Je salue donc les diverses initiatives de fédération des États africains autour d'objectifs économiques ou politiques (CEDEAO, Union africaine...).